

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
FraternitéInformation du public : ce document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés
suivant la date de sa réception (art D.1321 -103 à 105 du Code de la Santé Publique)

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement**CONTROLE SANITAIRE DES
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle
sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :**Unité de Gestion : A.I. DES COTEAUX DE GIRONDE**

Prélèvement	00148830	Commune	SAINT-THOMAS-DE-CONAC
Unité de gestion	0075 - A.I. DES COTEAUX DE GIRONDE	Prélevé le	lundi 16 décembre 2024 à 10h10
Installation	UDI 000277 - R. DES COTEAUX DE GIRONDE	par	M. BOUTEILLER
Point de surveillance	0000000483 CENTRE BOURG	Motif	Contrôle sanitaire plomb cuivre et nickel
Localisation exacte	ROBINET EVIER CUISINE MAIRIE	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701
 Type de l'analyse : D2PCN Code SISE de l'analyse : 00148780 Référence laboratoire : 24121310493801

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,014 mg/L	2	1	
Nickel	2,7 µg/L	20		
Plomb	0,5 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00148830)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La Rochelle, le 24 décembre 2024

La Directrice Adjointe

Catherine VAURE